



DÉLÉGATION DU DROIT DE DESTRUCTION

Je soussigné, Monsieur

Demeurant

Propriétaire, possesseur ou fermier, de terres sur la commune de

Sur les parcelles ci-dessous désignées (Lieux-dits - Numéro section et de parcelles)

Donne délégation pour la destruction des espèces nuisibles pour la période du

au

Pour les espèces ci-dessous désignées (en lien avec la réglementation en vigueur relative à la liste des animaux classés « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts » dans le Finistère) :

A Monsieur

Demeurant

agissant en qualité de Président de la Société Locale

Autre (à préciser)

Pour agir en son nom et prendre toutes mesures nécessaires au bon déroulement desdites destructions sur ses terres.

Il est d'autre part expressément reconnu par les parties que Monsieur connaît parfaitement le territoire où les destructions sont organisées.

Cette délégation de pouvoir est expressément acceptée par Monsieur

qui pourra procéder aux opérations de destruction d'animaux nuisibles sur mes terres ci-dessus désignées :

par destruction à tir chaque année conformément à la réglementation en vigueur

par piégeage toute l'année (sous réserve d'une déclaration de piégeage en mairie)

Fait à

Le

LE DÉLÉGAN

Signature

LE DÉLÉGATAIRE

Signature

